

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00871

Numéro SIREN : 523 210 334

Nom ou dénomination : ISLE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2023 sous le numéro de dépôt 6889

SARL ISLE

Numéro SIRET : **52321033400018**

**31 RUE DU PRE
39200 SAINT-CLAUDE**

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/03/2022

certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' or 'L' shape with a horizontal line extending to the right.

SARL ISLE

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	12 500	2 153	10 347		10 347
Fonds commercial	500		500	500	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	501 352	70 110	431 242		431 242
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	88 208		88 208	23 208	65 000
TOTAL (I)	602 560	72 263	530 297	23 708	506 589
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	5 303	189	5 114	2 027	3 087
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	131		131	1 034	- 903
. Personnel					
. Organismes sociaux	1 489		1 489	3 998	- 2 509
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 615		4 615	9 654	- 5 039
. Autres				87 912	- 87 912
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	104 618		104 618	25 749	78 869
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	24 885		24 885		24 885
TOTAL (II)	141 041	189	140 852	130 373	10 479
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	743 602	72 452	671 150	154 081	517 069

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 000	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	118 347	75 672	42 675
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-10 692	42 675	- 53 367
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	118 655	129 347	- 10 692
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	497 250		497 250
. Découverts, concours bancaires		13	- 13
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 522	23 216	25 306
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 862		3 862
. Organismes sociaux	2 068	1 109	959
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	171	171	
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	284	225	59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	338		338
Instrument financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	552 495	24 734	527 761
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	671 150	154 081	517 069

SARL ISLE

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	966 189		966 189	283 395	682 794
Production vendue biens					240,93
Production vendue services	7		7	872	- 865
Chiffres d'affaires Nets	966 195		966 195	284 267	681 928
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			19 028	14 698	4 330
Autres produits			71	206	- 135
Total des produits d'exploitation (I)			985 295	299 171	686 124
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			603 982	177 890	426 092
Variation de stock (marchandises)					239,53
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 293	854	2 439
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					285,60
Autres achats et charges externes			179 307	105 316	73 991
Impôts, taxes et versements assimilés			2 232	1 507	725
Salaires et traitements			120 707	28 862	91 845
Charges sociales			16 390	1 988	14 402
Dotations aux amortissements sur immobilisations			72 263	14 484	57 779
Dotations aux provisions sur immobilisations					398,92
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			958	341	617
Total des charges d'exploitation (II)			999 131	331 242	667 889
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-13 836	-32 071	18 235
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			1 753		1 753
Différences négatives de change					N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			1 753		1 753
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 753		- 1 753
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-15 589	-32 071	16 482

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 500	10 666	- 2 166	-20,31
Produits exceptionnels sur opérations en capital		80 000	- 80 000	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	8 500	90 666	- 82 166	-90,62
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 603	15 920	- 12 317	-77,37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 603	15 920	- 12 317	-77,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 897	74 746	- 69 849	-93,45
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	993 795	389 837	603 958	154,93
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 004 487	347 162	657 325	189,34
RESULTAT NET	-10 692	42 675	- 53 367	-125,05
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL ISLE

Annexes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 671 149,69 E.

Le résultat net comptable est une perte de 10 691,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/06/2022 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement CRC 99-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- immobilisations incorporelles : Au-delà de leur valeur d'acquisition retenue sur la base des éléments précités ci-dessus, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à sa valeur nette comptable pour le montant de la différence.

Amortissements de l'actif immobilisé

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés, tenant compte d'une probabilité de présence dans la société à l'âge de la retraite très faible, n'ont pas été calculés.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 500 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette
Fonds acheté	500		500
Fonds réévalué			
Fonds reçu en apport			
TOTAL	500		500

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 602 560 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	500	12 500		13 000
Immobilisations corporelles		501 352		501 352
Immobilisations financières	23 208	65 000		88 208
TOTAL	23 708	578 853		602 560

Amortissements et provisions d'actif = 72 263 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		2 153		2 153
Immobilisations corporelles		70 110		70 110
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		72 263		72 263

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit d'entrée	12 500	2 153	10 347	5 ans
Fonds commercial	500	0	500	Non amortis
Agencement - val thoiry	501 353	70 110	431 242	6 ans
TOTAL	514 352	72 263	442 090	

Etat des créances = 124 631 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	88 208		88 208
Actif circulant & charges d'avance	36 423	36 423	
TOTAL	124 631	36 423	88 208

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 357 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 024
Autres créances	1 333
Disponibilités	
TOTAL	2 357

Charges constatées d'avance = 24 885 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	10,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	10,00	10 000

Etat des dettes = 552 495 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	497 250	91 046	367 561	38 644
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	48 522	48 522		
Dettes fiscales & sociales	6 385	6 385		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	338	338		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	552 495	146 290	367 561	38 644

Charges à payer par postes du bilan = 25 142 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	116
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	20 686
Dettes fiscales & sociales	4 341
Autres dettes	
TOTAL	25 142

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 966 195 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	966 189	100,00 %
Prestations de services	7	0,00 %
TOTAL	966 195	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 357 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir(41810000)	1 024
TOTAL	1 024

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Organismes soc. - par(43870000)	1 333
TOTAL	1 333

Charges constatées d'avance = 24 885 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	24 885
TOTAL	24 885

Charges à payer = 25 142 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interêts courus sur emprunts(16884000)	116
TOTAL	116

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fmp(40810000)	20 686
TOTAL	20 686

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payés - cache(42820100)	3 862
Charges sociales / cp - cache(43820100)	215
Solde taxe apprentissage(43860100)	14
Charges à payer(44860100)	250
TOTAL	4 341

ISLE

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros**

**Siège social : rue de Pré-Fontaine
01710 THOIRY
523 210 334 R.C.S BOURG-EN-BRESSE**

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 22 AOUT 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-deux août, à 17 heures,

Les associés de la société ISLE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sans convocation préalable puisque tous les associés sont présents ou représentés.

Il a été établi, à ce titre, une feuille de présence faisant retour de cet état de fait.

L'assemblée est présidée par Monsieur CUPILLARD Mathieu, en sa qualité de gérant de la société MATH, elle-même majoritaire de la Société.

Monsieur CUPILLARD Didier est désigné comme Secrétaire.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des parts sociales, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président,

A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur CUPILLARD Mathieu, Gérant non associé de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- La Feuille de présence et liste des associés ;
- L'inventaire et les comptes annuels arrêté au 31 mars 2022 comprenant le bilan, le compte de résultat et annexe ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- Un exemplaire des statuts de la Société,

A repris successivement l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de cet exercice,

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accompagnement des formalités.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 20212 approuve ledit inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos au 31 mars 2022, lesquels font apparaître une perte comptable de 10 691.64 euros.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés approuvent la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 10 691.64 euros, de la manière suivante :

Origine :		
Perte de l'exercice		10 691.64 euros
Affectation :		
En totalité, au compte « Autres réserves »	10 691.64 euros	
TOTAUX	10 691.64 euros	10 691.64 euros

Précision :

Conformément à la loi, les associés constatent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

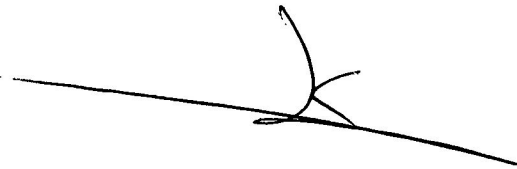
L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Monsieur CUPILLARD Mathieu

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a stylized 'K' or 'M' shape above it.

Le Secrétaire
Monsieur CUPILLARD Didier

A handwritten signature in black ink, featuring a large, loopy 'D' followed by a horizontal line and a small upward stroke.